

Le 5 janvier 2016

Communiqué de presse

HEC change de statut La CCI Paris Ile-de-France innove en faveur du développement de l'École

Depuis la création de HEC en 1881 par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, la Chambre accompagne l'école dans ses grands projets de développement en lui permettant de déployer, dans la durée, une stratégie d'excellence reconnue dans tous les classements internationaux de référence.

Intégrée à la Chambre jusqu'à ce jour, HEC bénéficie depuis le 1^{er} janvier 2016 du tout nouveau statut d'Établissement d'enseignement supérieur consulaire (EESC) : une étape clé pour son développement.

HEC Paris (138 professeurs à temps plein, 462 collaborateurs, plus de 4 000 étudiants et près de 8 500 cadres et dirigeants en formation continue) doit continuer à s'adapter à un environnement qui s'est profondément modifié ces dernières années : forte pression de la compétition internationale, grande mobilité des étudiants, développement des alliances stratégiques à l'international, généralisation des enseignements numériques, autant d'exigences nouvelles auxquelles l'école, confrontée à des besoins de financement accrus, sera mieux en mesure de répondre grâce à ce nouveau cadre juridique.

« En adoptant ce nouveau statut, HEC Paris innove et ouvre une voie de développement originale dans le paysage de l'enseignement supérieur français, tout en poursuivant sa mission d'intérêt général » déclare le président de la CCI Paris Ile-de-France, Pierre-Antoine Gailly, qui s'est fortement engagé en faveur de la création de ce statut désormais inscrit dans la loi du 20 décembre 2014.

Pour Peter Todd, directeur général d'HEC, *« Il s'agit d'une étape fondamentale dans le développement de l'école qui va lui permettre de s'affirmer dans la compétition internationale, en lui donnant une capacité de gestion plus adaptée aux enjeux du moment. »*

Désormais dotée d'un cadre juridique souple, l'école bénéficiera ainsi d'une gouvernance plus agile qui lui permettra notamment d'élargir ses sources de financement, de développer ses activités de recherche, de mieux répondre aux attentes des organismes internationaux d'accréditation, d'affiner une politique de recrutement plus ambitieuse à l'international et de conclure de nouvelles alliances avec les universités les plus prestigieuses dans le monde. Elle affirmera davantage son identité et son attractivité tout en relevant à l'international, le défi des écoles grandes écoles de management.

La Fondation HEC et l'Association des diplômés, également fondatrices de la nouvelle entité d'HEC, tiendront une place essentielle, puisqu'elles auront, aux côtés de la CCI Paris Ile-de-France, un rôle actif dans sa gouvernance.

Le président de la Fondation HEC, Bertrand Léonard et le président de l'Association des diplômés, Emmanuel Chain, soulignent qu'il s'agit *« d'un tournant historique porté par une communauté de diplômés engagés pour soutenir leur école et par des entreprises soucieuses de contribuer à son développement. Au titre du mécénat et du fund raising, le nouveau statut sera attractif pour des donateurs potentiels »*.

Le nouveau statut, adopté le 10 décembre 2015 par l'assemblée générale de la CCI Paris Ile-de-France, dispose que celle-ci restera majoritaire. HEC Paris sera une filiale à part entière de la CCI.

Jean-Paul Vermès, vice-président de la CCI Paris Ile-de-France, en charge de l'enseignement et de la formation, est le nouveau président d'HEC depuis le 1^{er} janvier 2016.